





Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH)

EXTENTION DE LA SOUMISSION DES CANDIDATURES JUSQU'AU 25 AOÛT 2023

APPEL A CANDITATURE 2ème Session

FORMATION INTRODUCTIVE A LA PROMOTION IMMOBILIÈRE : PRINCIPES GENERAUX ET ROLE DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT DANS L'ESPACE UEMOA (En Ligne)



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans l'espace UEMOA, la forte croissance des centres urbains n'est pas maitrisée et se traduit sur le plan du logement par un hiatus entre l'offre et la demande. Face à ce déséquilibre croissant, la plupart des politiques des différents pays ont montré des limites à juguler ce phénomène qui prend des allures de crise du logement et du développement urbain avec :

- l'étalement des «bidonvilles», des zones d'«habitat spontané» ou «quartiers précaires»;
- l'insuffisance des équipements et infrastructures de base indispensables à un cadre de vie décent ;
- l'insuffisance et la cherté de l'offre en logements décents et abordable ;
- la dégradation et la pollution de l'environnement ;
- etc.

La plupart des zones résidentielles urbaines et périurbaines où sont construits des logements n'ont pas ou ont peu accès à des infrastructures et services appropriés, tels que les routes, l'eau et l'assainissement, ou encore les établissements scolaires et de santé. Pourtant, l'accès à un logement abordable et décent est un droit inscrit dans les constitutions des Etats.

L'absence ou l'insuffisance de données statistiques sur le logement, le manque d'expérience des acteurs impliqués dans la coordination de programmes de logement, la faible capacité du secteur privé à produire du logement à grande échelle et de qualité décente, la pression et les nombreux conflits fonciers enregistrés, la faible viabilisation de la ville en voies et réseaux divers (VRD) sans ignorer une fourniture insuffisante en infrastructures éducative et de santé sont autant de difficultés auxquelles sont confrontées les pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans l'élaboration de leurs politiques de logement et d'urbanisation.

C'est pour trouver une réponse durable à cette situation que, dans le cadre du projet de création d'un Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH) par l'UEMOA, le **groupemen**t composé de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (**ISSP**) de l'Université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso et l'École Supérieure d'Économie Appliquée (**ESEA**) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (**ONU-Habitat**), a réalisé du 20 au 25 Juin 2022 en présentiel à Ouagadougou la toute première session de formation de courte durée destinée aux professionnels du secteur du foncier urbain, de l'habitat et du logement, axée sur la promotion et la gestion immobilière. Cette session qui a été d'un grand succès, a connu la participation de Trente-quatre (34) participants provenant des huit (8) pays de l'UEMOA et de la Commission de l'UEMOA.

Dans le planning des formations de courte durée du projet CEH, il est prévu d'organiser une deuxième session sur le même thème de formation mais cette fois-ci en ligne et dans le but de rendre ce type de formation accessible exclusivement aux professionnels de la promotion immobilière. Les publics

cibles étant géographiquement dispersés dans les huit pays de l'UEMOA de même que les formateurs, le regroupement des participants en présentiel s'avère alors très onéreux pour le CEH. Pour pallier ce problème et faciliter l'accès à la formation aux participants, le CEH vise à mettre en place un dispositif de formation en ligne de qualité.

Pour ce faire, le CEH souhaite que tous les modules de formation déroulés du lundi 20 au samedi 25 juin 2022 soient disponibles sur une plateforme de formation en ligne et tutorés. Le dispositif va prendre en compte les travaux personnels, les travaux de groupes et l'accompagnement des apprenants (participants). L'apprenant doit être au centre de la formation.

II- CONTENU DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation est d'échanger et de transmettre aux bénéficiaires des connaissances et de bonnes pratiques pour une meilleure promotion immobilière en vue de l'accès à un logement abordable et décent dans l'espace UEMOA dans un cadre urbain approprié.

La formation se tiendra en ligne du 04 septembre au 21 octobre 2023 sur la plateforme Moodle à travers le site web du CEH http://elearning.cehuemoa.org.

La formation se décline en plusieurs modules et une conférence-débat comme suit :

- Cadre conceptuel pour promouvoir le logement abordable et décent dans la zone UEMOA
- Présentation de la promotion immobilière ;
- Cadre juridique et réglementaire de la promotion immobilière ;
- Choix du site et sécurisation du foncier ;
- Financement du projet immobilier ;
- Montage et réalisation du projet immobilier;
- Droit au logement abordable et décent.

Avant le déroulement des modules ci-dessus, un module de prise en main de la plateforme de formation Moodle et un module de conseils pour réussir sa formation en ligne seront administrés aux participants afin que ces derniers soient outillés pour participer pleinement à leur formation.

III- BENEFICIAIRES DE LA FORMATION

La formation est destinée prioritairement aux professionnels intervenant dans la promotion immobilière. De manière plus spécifique, la formation concerne les promoteurs immobiliers privés et publics ayant une expérience avérée dans la conduite de projets de promotion immobilière.

IV- ELIGIBILITE/QUALIFICATION

La formation est payante mais exceptionnellement pour cette première session de formation en ligne organisée dans le cadre des activités du projet Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH) de l'espace UEMOA, trente (30) bourses sont offertes aux plus méritants sur la base de la qualité du dossier soumis, notamment en lien avec la promotion immobilière.

Les conditions à remplir pour postuler à cette première session de formation en ligne sont :

- Être ressortissant d'un des pays de l'UEMOA (fournir un acte d'état civil) ;
- Être promoteur immobilier ayant une expérience avérée dans la conduite de projets de promotion immobilière ou activités connexes (joindre une pièce justificative);
- Être professionnel du secteur de la production foncière et du logement abordable et décent (fournir une attestation);
- Être agent du secteur administratif public assurant la tutelle de la promotion immobilière du pays (fournir une attestation);
- Avoir au minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le secteur du logement et de l'habitat (fournir une attestation de services effectués);
- Adresser une demande au Directeur de l'ISSP, Chef de file du Groupement ISSP/ESEA/ONU HABITAT);
- Joindre une lettre de motivation ;
- Joindre un CV actualisé;
- S'assurer de disposer d'un ordinateur et d'une bonne connexion internet pour le suivi des cours.

V- PERIODE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroulera du 04 septembre au 21 octobre 2023 selon le planning ci-dessous.

Avant toute chose la prise en main de Moodle et le prétest de chaque module seront administrés dans la semaine 0. La prise en main va consister à former l'apprenant à la maitrise de l'outil d'enseignement en ligne qui est Moodle. Quant aux prétests, ils sont un exercice pour évaluer les connaissances de base de l'apprenant sur un sujet bien précis. Un module est programmé sur une semaine afin de permettre la mise en œuvre de la classe inversée. Les apprenants font de l'autoformation (constructivisme) sur trois jours, participent à une visioconférence (VC) le quatrième jour de la semaine afin d'interagir avec leurs collègues (socioconstructivisme) et le formateur (tutorat, accompagnement). L'autoformation va consister à suivre des capsules vidéo pré-enregistrées dans lesquelles le ou les formateur(s) explique(nt) de façon séquentielle le contenu du module. Chaque capsule vidéo consiste en un thème du module et est suivie d'un quiz qui permet à l'apprenant de vérifier ce qu'il a pu retenir en suivant la capsule vidéo. Le nombre de capsules vidéo et de quiz dépend du séquençage de chaque module. Lors de la VC, le formateur pourrait revenir sur des concepts clés du module et susciter le débat dans le groupe. Cette première partie de la VC prendra 45 minutes. La seconde partie, à savoir les 45 minutes restant, portera sur les travaux de groupe suivis de plénières. Le cinquième jour de la semaine concerne le posttest ou test final. Toutefois, dans la semaine 6, le module 7, qui est en réalité une séance de débat est programmé le samedi et durera 3h, à savoir de 9h à 12h UTC.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Semaine 0 04 septembre 2023 08 septembre 2023	Prise en main Moodle	Conseils pour réussir	Prétests	Information-Admin	Prétests	
Semaine 1 11 septembre 2023 15 septembre 2023	Module 1 Auto-F	Module 1 Auto-F	Module 1 Auto-F	Module 1 VC/TP-SG	Module 1 Posttest	
Semaine 2 18 septembre 2023 22 septembre 2023	Module 2 Auto-F	Module 2 Auto-F	Module 2 Auto-F	Module 2 VC/TP-SG	Module 2 Posttest	
Semaine 3 25 septembre 2023 29 septembre 2023	Module 3 Auto-F	Module 3 Auto-F	Module 3 Auto-F	Module 3 VC/TP-SG	Module 3 Posttest	
Semaine 4 02 octobre 2023 06 octobre 2023	Module 4 Auto-F	Module 4 Auto-F	Module 4 Auto-F	Module 4 VC/TP-SG	Module 4 Posttest	
Semaine 5 09 octobre 2023 13 octobre 2023	Module 5 Auto-F	Module 5 Auto-F	Module 5 Auto-F	Module 5 VC/TP-SG	Module 5 Posttest	
Semaine 6 16 octobre 2023 21 octobre 2023	Module 6 Auto-F	Module 6 Auto-F	Module 6 Auto-F	Module 6 VC/TP-SG	Module 6 Posttest	Module 7 VC- Débat

VI- SOUMMISSION ET EVALUATION DES CANDIDATURES

L'évaluation des candidatures se fera sur étude des dossiers.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en cliquant sur les adresses suivantes : https://bit.ly/ceh 2 formation 2023

https://forms.gle/Hq5afRZ8MoS9LAuc9



La période de réception des candidatures est du mercredi 21 juin 2023 au <u>vendredi 25 août 2023 à 18h (heure de Ouagadougou)</u>. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les adresses suivantes :

- www.ceh-uemoa.org
- (+226) 25 30 25 58
- (+226) 74 35 91 56 (WhatsApp ou Appel)

Le Directeur de l'ISSP

Pr Bassiahi Abdramane SOURA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques